

Editorial

Pistes de débardage



Pour faciliter l'extraction des grumes tout en diminuant fortement la pression sur la végétation et les dégâts qui peuvent être provoqués sur le peuplement restant lors des coupes de bois, l'administration des forêts construit et aménage des layons pour tracteurs et camions.

Ils permettent aux transporteurs de bois et aux débardeurs de s'approcher le plus possible de la coupe et, même si l'impact visuel de ces pistes est fort, la nature reprend rapidement ses droits car ces dernières sont abandonnées dès que les travaux sont terminés.

Ces aménagements font partie du plan de gestion des forêts communales approuvé par l'Etat. Pour leur réalisation, la Commune bénéficie de subventions fédérales et cantonales qui permettent de financer une bonne partie des coûts engendrés et de garantir ainsi une bonne desserte des cantonnements forestiers.

Il va sans dire que ces pistes sont interdites aux voitures et autres véhicules à moteur; elles sont réservées uniquement aux professionnels de la forêt.

La Commune de Val-de-Ruz est un espace où la nature tient une place importante et nos gardes forestiers veillent à son bon développement.

Christian Hostettler, conseiller communal

TELÉTHON

A l'occasion de l'édition 2017 du Téléthon, les sections de la défense incendie du Val-de-Ruz et leurs amicales seront présentes sur l'ensemble du territoire. La population est cordialement invitée à soutenir cette action en participant aux différentes manifestations organisées les **vendredi 8 et samedi 9 décembre 2017**.



Valangin, vendredi 8 décembre, dès 16h30
Parking du Château
Vente de peluches, vin chaud et pâtisseries

Vilars, vendredi 8 décembre, dès 19h00
Ancien collège, Côtière II
Match aux cartes sur inscription sur place
Fête de la bière en partenariat avec le «Team Lourde» dès 23h00

Boudevilliers, samedi 9 décembre, dès 09h00
Devant La Gourmandise
Vente de peluches et vin chaud

Cernier, samedi 9 décembre, de 08h30 à 13h30 environ
Migros
Vente de peluches, vin chaud et soupe aux pois

Dombresson, samedi 9 décembre, de 09h30 à 13h00
Zone des commerces
Vente de peluches, vin chaud et soupe aux pois

Fontainemelon, samedi 9 décembre, de 08h30 jusqu'en début d'après-midi
COOP et hangar des travaux publics
Vente de peluches, balade en camion «tonne-pompe» et véhicule échelle
Vin chaud, saucisson à la braise, soupe aux pois et vente de sapins de Noël par l'administration des forêts

Les Geneveys-sur-Coffrane, samedi 9 décembre, dès 09h00
Salle des fêtes et devant La Poste
Vente de peluches, vin chaud et fondue au fromage dès 12h00

Vilars, samedi 9 décembre, dès 11h00
Ancien collège, Côtière II
Vente de peluches avec présence du Saint Nicolas
Vin chaud, jambon, rôti, pommes-de-terre, raclette

Info déchets

Le nouveau MémoDéchets 2018 sera distribué prochainement par La Poste. La brochure contient toujours toutes les informations utiles au tri des déchets et nous avons veillé à les rendre plus lisibles que l'année passée.

Conservez-le précieusement tout au long de l'année.

Le ramassage «porte à porte» des déchets verts étant suspendu jusqu'au 12 mars 2018, des bennes pour vos déchets ménagers compostables sont à votre disposition dans toutes les déchèteries. Les branchages, feuilles mortes, tailles de haies, etc. sont à déposer gratuitement à La Compostière à Boudevilliers et votre sapin de Noël est toujours repris dans les déchèteries communales.

En raison des fêtes de fin d'année, les déchèteries seront fermées:

les lundi 25 et mardi 26 décembre 2017 ainsi que les lundi 1^{er} et mardi 2 janvier 2018.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'administration des travaux publics au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

Soirée de bienvenue

La Commune a eu le plaisir d'organiser, le vendredi 24 novembre 2017, la réception des jeunes citoyens, des nouveaux habitants ainsi que des personnes naturalisées. Près de 150 personnes ont répondu à l'invitation. Au programme: discours du président du Conseil communal, spectacle de Karim Slama et apéritif dînatoire. Les Autorités communales se sont réjouies de cette soirée qui a permis aux uns et aux autres de faire connaissance en toute convivialité.

Pour un Noël sans danger

A la période de Noël, les sapins se parent de leurs plus beaux atours et les tables s'ornent de belles compositions de l'Avent.

Afin de vous permettre de passer de belles fêtes sans incident, voici quelques précautions de base à observer en matière de prévention incendie.

Les sapins de Noël d'espèce nordique, tels que le «Nordmann», restent verts et très fournis même secs et risquent de prendre feu subitement et violemment sous l'effet d'une flamme ou d'une source de chaleur. Il est absolument interdit de les décorer de bougies, d'épis ou de tout autre élément à flammes ouvertes. Seules les bougies électriques sont tolérées. Ils doivent également être tenus à distance suffisante de toute source de chaleur (lampe, rayonnement solaire, radiateur, etc.) et leur tronc doit toujours rester plongé dans l'eau.

Il est prudent de vérifier l'état de sécheresse des sapins et couronnes de l'Avent, de les humidifier avant d'allumer les bougies qui les ornent et de renoncer à les allumer si la verdure est trop sèche. Les bougies de table allumées doivent toujours rester sous surveillance.

Posez les couronnes sur un plateau incombustible et, lorsque vous quittez la pièce, n'oubliez pas de les éteindre.

Vous trouverez, à nos guichets de Cernier et des Geneveys-sur-Coffrane, des couvertures d'extinction proposées par l'ECAP au prix de CHF 10/pièce. C'est un moyen simple à utiliser et peu coûteux pour couvrir et ainsi étouffer les débuts d'incendie. Placez la couverture dans un endroit bien visible et facilement atteignable. Il est conseillé d'en avoir une à portée de main dans la cuisine par exemple.

Plus de renseignement sur www.bpa.ch.

Vente de sapins

Achetez votre sapin dans le cadre du Téléthon à Fontainemelon, le **samedi 9 décembre 2017**.

La Commune vous propose des épicéas du Val-de-Ruz et des Nordmann du Val-de-Ruz et du reste de la Suisse. Les sapins mesurent entre 1 et 2 mètres et leurs prix varient en fonction de la taille et de l'espèce (entre CHF 15 et CHF 45 maximum). Des branches de darre sont disponibles au prix de CHF 2 la pièce.

Snowbus 2017-2018

Le Snowbus relie Neuchâtel aux pistes de ski du Crêt-du-Puy et des Bugnenets-Savagnières, via Val-de-Ruz, du 23 décembre 2017 au 4 mars 2018. Les bus ne circulent que les jours où les remontées mécaniques sont en service, les mercredis, samedis, dimanches et tous les jours durant les vacances scolaires.

Le bus passe par la gare de Neuchâtel, La Côtière, Savagnier et donne correspondance à Villiers avec les bus de/vers Cernier et au-delà. Les tarifs Onde Verte s'appliquent, y compris avec la reconnaissance des différents types d'abonnements.

Pour plus de renseignements : <http://www.transn.ch/offres-services/snowbus.html>.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en décembre 2017:

- Schläppy Madeleine aux Geneveys-sur-Coffrane ses 90 ans;
- Vuillemier Adrienne à Chézard-Saint-Martin ses 90 ans;
- Cachelin Marlyse et Frédéric aux Hauts-Geneveys leurs 50 ans de mariage;
- Jeanneret Claire Lise et Robert à Boudevilliers leurs 50 ans de mariage;
- Pinesi Marie-Claire et Domenico à Boudevilliers leurs 50 ans de mariage.

Nocturnes

En décembre 2017, les magasins ont la possibilité d'élargir leurs heures d'ouverture le vendredi 15 et le samedi 23 décembre 2017 jusqu'à 21h00.

Le Conseil d'Etat autorise les commerces à ouvrir également le dimanche 17 décembre 2017 durant un maximum de 7 heures, entre 09h00 et 18h00.

Abonnement piscines

Dernier délai pour acquérir un abonnement pour les piscines de Val-de-Ruz pour 2018 à des conditions très attractives!

Le formulaire de commande est disponible sur notre site internet. Il peut également être demandé au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Délai de commande et validité de l'offre: 10 décembre 2017.



Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général est convoqué **lundi 18 décembre 2017 à 19h30** à la salle du Conseil général, à La Rebatte à Chézard-Saint-Martin. L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2017
3. Communications du président
4. Budget 2018
5. Plan financier et des tâches 2019-2023
6. Initiative communale: suppression de l'indice fiscal du volet «charges» de la péréquation financière intercommunale
7. Augmentation de la dotation en personnel du GSR-VdR de 0,4 EPT
8. Mise en application de la loi cantonale sur l'approvisionnement en électricité et création d'un fonds communal de l'énergie
9. Motions et propositions
10. Résolutions, interpellations et questions
11. Communications du Conseil communal

Fêtes de Noël

Le Cercle scolaire de Val-de-Ruz est heureux d'annoncer les fêtes de Noël des collèges:

- Boudevilliers, 20 décembre à 18h00, cortège animé avec lanternes/lampions depuis le collège ;
- Cernier, 18 décembre à 18h30 au collège;
- Chézard-Saint-Martin, 19 décembre dès 18h30 dans la cour du collège;

- Coffrane, 19 décembre à 18h30 à la salle de gymnastique du collège;
- La Côtère, 19 décembre à 19h00 dans la cour du collège de Vilars ;
- Dombresson, 19 décembre de 18h30 à 19h30 au collège;
- Fontainemelon, 19 décembre à 19h00 dans la cour du collège;
- Fontaines, 19 décembre à 19h00 à la salle de gymnastique;
- Les Geneveys-sur-Coffrane, 18 décembre à 18h00 au collège;
- Les Hauts-Geneveys, 19 décembre dès 18h00, cortège animé avec lanternes/lampions dans le village depuis la gare jusqu'aux Gollières;
- Montmollin, 19 décembre à 18h30 sur la place du village;
- Le Pâquier, 18 et 19 décembre à 20h00 à la salle des Corbins;
- Savagnier, 13 décembre à 19h00 dans la cour du collège et à la salle de spectacles;
- Valangin, 20 décembre à 18h00, cortège animé avec lanternes/lampions depuis le collège.

Noctambus: nouvel horaire

Dès le 15 décembre prochain, le Noctambus partira de Neuchâtel à 03h15 au lieu de 03h00.

Par ailleurs, il circulera normalement les vendredi et samedi 22, 23, 29 et 30 décembre 2017.

Le Noctambus dessert la presque totalité des villages de la Commune les nuits du vendredi et du samedi à l'exception de Boudevilliers – qui est desservi par le NoctamRUN – et du Pâquier, qui ne peut pas être relié en raison de l'absence de ligne de transports publics.

La Commune met à disposition de sa population des carnets de billets pour le Noctambus à prix avantageux, CHF 35 pour six courses, à retirer auprès du bureau communal de Cernier pendant les heures d'ouverture des guichets.

Tous les détails sont disponibles sur les sites du Noctambus et du NoctamRUN.

La Commune recrute

La Commune recherche de suite ou à convenir
- **un patrouilleur scolaire remplaçant**

pour pallier diverses absences sur le territoire de Val-de-Ruz. Renseignements complémentaires auprès de l'administration de la sécurité au 032 886 56 32 ou securite.val-de-ruz@ne.ch.

Pour août 2018

- **deux apprentis employés de commerce 1^{ère} année;**
- **un apprenti assistant socio-éducatif 1^{ère} année au sein de nos accueils parascolaires.**

Les références au masculin s'entendent tout aussi bien au féminin.

Les dossiers complets de candidature doivent être adressés à l'administration des ressources humaines par courrier électronique exclusivement à rh.val-de-ruz@ne.ch.